

# Conseil de l'Entente: les moyens pour prévenir l'extrémisme violent



La 6<sup>e</sup> réunion des Experts de la sécurité et des frontières du Conseil de l'Entente s'est ouverte lundi à Lomé. Cette rencontre précède l'examen de la réunion annuelle des ministres qui a lieu le vendredi prochain. Elle entend accorder une attention particulière à l'initiative d'Accra, l'une des dynamiques en matière de coopération dans le domaine du renseignement.

La 6<sup>e</sup> réunion est placée sous le thème « Prévention de l'extrémisme violent dans l'Espace Entente: dynamiques d'appropriation par les États membres et perspectives ».

Selon Patrice Kouame, l'événement vise à engager la réflexion

à l'effet de faire des recommandations pour assurer la synergie et la coordination dans les interventions du Conseil de l'Entente et de l'initiative d'Accra.

« La 6<sup>e</sup> réunion des Experts a également pour objectif de faire un état des lieux de la situation sécuritaire ainsi que des mesures prises par les États membres pour prévenir la violence extrémiste au sein de l'Espace Entente », a ajouté le secrétaire exécutif du Conseil de l'Entente.

Les travaux prévus pour 3 jours ont été ouverts par le colonel Yotroféï Massina, représentant le ministre togolais en charge de la sécurité.

Pour le Colonel Massina, la nature transfrontalière de l'extrémisme violent exige une prise en charge du problème au niveau continental. Mais celle-ci doit s'opérer de manière cohérente et coordonner à travers l'élaboration d'une véritable stratégie antiterroriste au niveau des communautés et des regroupements d'États.

## **Quid de l'initiative d'Accra ?**

Pour faire face à la situation aussi bien dans les zones touchées par l'insécurité que pour la sécurisation des territoires nationaux, des efforts sont déployés par les Gouvernements des États membres.

Les organisations régionales et sous-régionales se sont mises résolument aux côtés des États pour soutenir leurs efforts en faveur de la restauration de la paix. Sur la base du principe de subsidiarité et de complémentarité, le Conseil de l'Entente fait l'option stratégique de privilégier la prévention dans le domaine sécuritaire.

Sur le champ des interventions au niveau sous-régional, plusieurs actions sont en cours pour faciliter la coopération entre les États membres. On observe particulièrement une bonne dynamique en matière de coopération dans le domaine du

renseignement. L'initiative d'Accra est l'une de ces dynamiques. Elle est portée par les Ministres en charge de la sécurité et implique les États membres du Conseil de l'Entente ainsi que le Mali, État observateur du Conseil et le Ghana.